



**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 01 juin 2018**

153 Rue Charles Nodier

39570 QUINTIGNY

Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents : Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER, Nathalie FORTIN, Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN, Alban GENOUD dit DU CHENE, Marc LOUREAU.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal. Mme Lydia LINARES ayant obtenue la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Mr le Maire demande la possibilité d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Délibération cimetièrre et règlement.
- Achat terrain – parcelle d'acacias.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

APPROBATION :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 04 mai 2018.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- L'ADMR de Desnes remercie la commune pour sa subvention de 250 euros pour l'année 2018.
- Les panneaux entrée et sortie de village ont été mis en place par les services de l'équipement sur la départementale. Il reste à la charge de la commune de commander et d'en installer un Chemin de la Feuillée.
- A plusieurs reprises, il a été constaté et rapporté en mairie des pratiques peu convenables, notamment pour le nettoyage ou la vidange des engins servant aux traitements de la vigne de la part de Mr BILLET, locataire chez Mme HENRY, rue d'Amont. Malgré plusieurs interventions orales de la part du Maire qui a pouvoirs de police pour de tels agissements, Mr BILLET ne semble pas en tenir compte. Une lettre envoyée en recommandée avec AR lui a été envoyée mais elle est toujours en attente au bureau de poste. Il ne l'a pas retirée.

DROIT DE PREEMPTION :

La commune de Quintigny décide de ne pas préempter pour la vente du terrain qui se situe chemin de la feuillée, parcelle 142.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

DELIBERATION DU CIMETIERE ET REGLEMENT :

Dans le cadre du contrôle de légalité effectué par la Préfecture du Jura, un courrier est arrivé en mairie avec quelques remarques sur le règlement du cimetière. Le règlement sera corrigé en fonction des remarques.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

ACHAT TERRAIN – PARCELLE D'ACACIAS :

Après concertation, les héritiers de Mr Paul MATHIEU acceptent de vendre à la commune la parcelle 237 de 26 ares 51, limitrophe aux coupes communales à la Chaux, en haut du château d'eau, pour la somme de 1 500.00 €.

Il serait intéressant de contacter le propriétaire de la parcelle d'à côté pour savoir s'il est vendeur.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

PLU ETOILE :

Rien à signaler. Un courrier sera envoyé à la commune de l'Etoile.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

PLU QUINTIGNY :

Une réunion avec Mr RUELLAN a eu lieu pour discuter du règlement du PLU suite aux remarques faites par l'avocate qui suit l'élaboration du PLU de Quintigny et qui feront l'objet de requêtes auprès du commissaire-enquêteur.

Une réunion aura lieu avec les instructrices du Pays Lédonien pour éclaircir quelques points litigieux sur 2 dossiers d'urbanisme déposés par des habitants de Quintigny.

DIAGNOSTIQUE ECLAIRAGE PUBLIC :

Suite au projet d'enfouissement des réseaux secs rue du Moulin et rue du Château, la DRAC s'est déplacée pour voir où pourraient être placés les coffrets sur le château et la chapelle.

Le résultat du diagnostic réalisé sur la commune par le SIDEC dans le cadre du projet « Eclairons juste le Jura » est parvenu. L'équipement (49 lampadaires et 4 compteurs) est dans son ensemble jugé moyen voire vétuste (à l'exception du Chemin de la Feuillée).

La rénovation totale serait de 24 000.00 €.

Le SIDEC propose le service ILUM : c'est une convention pour 6 ans qui concernerait l'entretien et la maintenance des équipements pour un coût de 18.00 € par point lumineux et par an.

Le dossier éclairage publique reste ouvert et sera réétudier d'ici quelques temps notamment après réalisation des travaux d'enfouissement rue du Château.

MISE EN PLACE D'UNE REGIE GENERALE :

Suite à une nouvelle réglementation des services des finances publiques, la commune ne peut plus accepter les règlements en espèces ou en chèque des services proposés comme les locations de la salle de convivialité, l'affouage et les ventes de bois ou les concessions cimetière. Pour maintenir ce service, il faut créer une régie générale en Mairie en accord avec le Percepteur. Il est ainsi décidé de créer cette régie à partir du 01 juillet 2018 et d'y inclure celle existante de l'alambic dans un souci de simplification.

La commune remercie Laetitia PAGEAUT qui a assuré la régie de l'alambic ces dernières années. Les réservations se feront désormais en Mairie.

Mme Monique CLAVIER est désignée régisseur. Elle sera essentiellement chargée de porter les règlements en Perception. Elle ne percevra aucune indemnisation.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 1 (Mme Monique CLAVIER)

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :

L'inauguration de la base de Desnes a eu lieu le jeudi 31 mai 2018

La réunion de la CLECT du 7 juin est repoussée au 20 juin 2018.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- SIVOS L'ETOILE – St-DIDIER – QUINTIGNY : Mme Hélène BASSARD a, à plusieurs reprises, fait part des difficultés qu'elle rencontrait avec certains comportements de certains enfants qui utilisent les transports scolaires. Elle a finalement demandé à ne plus assurer cette fonction. Un mail a été envoyé pour rechercher une personne qui accepterait cette prise en charge.
- BULLETIN MUNICIPAL : Lionel SALINAS reprend cette année l'élaboration du bulletin. La prochaine réunion aura lieu en septembre.

QUESTIONS DIVERSES :

- Tour du Jura 2018 : c'est une randonnée touristique de voitures anciennes qui passera dans le village de Quintigny le 1^{er} septembre 2018 à partir de 16h44.
- APUS (Amicale Photos des Usines Solvay) : Deux photographes avaient demandé l'autorisation de prendre en photo le drapeau. Ils préparent un montage photo sur la mise en valeur du patrimoine jurassien.
La question se pose de mettre en valeur le drapeau en l'exposant dans une boîte plus appropriée.
- Les enfants de Quintigny qui demandent un city stade seront reçus le mardi 3 juillet 2018 à la mairie pour en discuter.
- Une réunion avec l'ACCA Quintigny sera organisée pour parler du bal du 13 juillet 2018.
- Le SIDEC organise une réunion RGPD le 12 juin 2018. Cela concerne la protection des données.
- Un conseiller indique qu'il a pu remarquer des traces faites par les camions sur la route à l'entrée de la décharge Famy. A vérifier.
- Prochain conseil : mercredi 04 juillet 2018 à 18h30.

La séance est levée à 22h53

Vu pour être affiché le 06 juin 2018, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 06 juin 2018

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Lydia LINARES

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Lydia Linares', written over a horizontal line.

Le Maire,
Yves MOINE

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Yves Moine', written over a horizontal line.